



# UN LABEL POUR DÉVELOPPER LA CULTURE CITOYENNE

Le 9 avril, sous le patronage de Henri Cabanel Sénateur de l'Hérault, l'association nationale Empreintes Citoyennes organise au Palais du Luxembourg, la cérémonie de remise aux nouvelles communes distinguées par le label « Village/Ville Citoyen(ne) ». Ce label vise à valoriser les collectivités qui mènent des démarches en faveur de l'engagement citoyen.

La citoyenneté s'affirme à l'échelle de la commune, et en ce sens la cité constitue l'espace naturel du citoyen. Initiative de l'association nationale Empreintes Citoyennes, le label « Village/Ville Citoyen(ne) » est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes qui mènent des démarches en faveur de l'éducation, la participation et l'engagement des citoyens.

## UNE BOUSSOLE POUR LES PROJETS COMMUNAUX

Le référentiel d'évaluation de ce label a été élaboré à l'issue de la consultation nationale « C'est quoi une ville citoyenne ? » menée sur la période du mandat municipal 2014-2020. Il est composé de 7 piliers d'évaluation qui recouvrent chacun 9 objectifs. Au total ce ne sont pas moins de 63 critères qu'analyse le comité d'éthique pour chaque candidature.

## 27 NOUVELLES COMMUNES LABELLISÉES

En 2023, près de 350 communes ont déposé leur dossier de candidature avant le 15 octobre 2023. A la suite d'une première phase d'analyse, 117 dossiers ont été considérés comme recevables par le comité d'éthique de l'association et étudiés entre octobre



## LES 7 PILIERS DU LABEL « VILLAGE/VILLE CITOYEN(NE) »

- **Ville compréhensible** : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,
- **Ville transparente** : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,
- **Ville collaborative** : Construire et favoriser la pratique de la participation,
- **Ville solidaire** : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,
- **Ville valorisante** : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,
- **Ville inclusive** : Accompagner et donner la capacité à toutes et tous à être acteur,
- **Ville engagée** : Identifier et relever les défis collectifs avec les citoyens.

## TÉMOIGNAGE DE LA VILLE D'OBERHAUSBERGEN LABELLISÉE EN 2022 (5 500 HABITANTS)

Dans l'organisation territoriale de la France, les communes constituent l'échelon le plus ancien et le plus proche des citoyens. Elles sont un atout pour recréer l'adhésion des Français à un projet commun, dans le contexte de crise démocratique que nous connaissons. Partant de ce principe, le maire, ses adjoints et l'ensemble du conseil municipal ont souhaité que tous les habitants d'Oberhausbergen se saisissent des moyens de vivre pleinement leur citoyenneté. La dynamique engagée dans notre commune a déjà permis de mobiliser et d'impliquer les habitants de tout âge sur des thématiques essentielles et en premier lieu la transition écologique. Grâce au label « Village/Ville Citoyen(ne) », notre commune souhaite se doter d'une boussole dans sa quête d'une meilleure implication citoyenne. Le label permet de valoriser l'action collective au service de l'intérêt général.

2023 et janvier 2024. À l'issue de ce processus, 27 nouvelles communes ont été distinguées par le label.

Le label « Village/Ville Citoyen(ne) » ne constitue pas une fin en soi. Il représente surtout un

gage de confiance et un outil d'évaluation de valorisation et de progression des communes qui développent des démarches et actions en faveur de l'engagement et la participation des citoyens. ■